

Le 15 février 1971

ETAT D'EXECUTION DES
100 MESURES POUR LE PROGRAMME 1970
SUR L'ENVIRONNEMENT

- N° de la mesure
- "Pilote" *

Objet et état d'exécution

I - ACTIONS CONTRE LES POLLUTIONS

n° 1	<u>Création de "zones spéciales de protection" pour la pollution de l'air.</u>
- Dév. Indust. et Scient. - Santé	En accord avec les préfets des régions Nord et Rhône-Alpes, saisis par lettre des 11 et 14 janvier 1971, les agglomérations de Lille et de Lyon bénéficieront en 1971 de la création de zones spéciales de protection, à l'exemple de celle créée à Paris depuis 1963 (décret du 17 décembre 1963).
n° 2	<u>Instruction relative aux cheminées industrielles en vue d'assurer une meilleure dispersion des polluants.</u>
- Dév. Indust. et Scient.	Cette instruction, n° 03789, a été signée le 24.11.70.
n° 3	<u>Relèvement du taux des amendes applicables aux infractions dans le domaine des nuisances.</u>
- Intérieur	Aucune mesure nouvelle n'a été prise dans ce sens à ce jour. Une lettre aux préfets de décembre 1970 recommande la fermeté dans l'application des dispositions réglementaires. Un projet sera présenté par le Ministère de l'Intérieur pour le 15 février 1971.

* Ministère ou organisme "pilote" ou "copilote" selon lettre du Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire - en date du 28.07.70. (Les ministères associés" souvent nombreux ne figurent pas sur le présent document.)

n° 4 - S. P. E. P. E.	<u>Règlementation relative aux détergents non bio-dégradables.</u> Conformément à l'article 6 de la loi du 16.12.64, le décret limitant l'emploi des détergents non bio-dégradables à 80 % a été pris le 25.9.70 sous le n° 70.872. Un arrêté, pris en application de ce décret, définissant la bio-dégradabilité est paru le 5.1.71. Le décret sera applicable en septembre 1971.
n° 5 - S. P. E. P. E.	<u>Inventaire du degré de pollution des eaux superficielles.</u> La campagne d'inventaire a été ouverte le 1.10.70 dans le bassin Artois-Picardie. Elle a débuté le 1.1.71 pour l'ensemble des autres bassins. Cette campagne est menée sur le triple plan administratif, technique et financier.
n° 6 - S. P. E. P. E.	<u>Etablissement d'un schéma des réserves en eau.</u> Une carte des principales réserves en eau de bonne qualité de la France est en cours d'élaboration par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (B.R.G.M.). Une carte de vulnérabilité des nappes d'eau souterraine sera publiée dans les premiers mois de 1971.
n° 7 - Dév. indust. et scient.	<u>Révision de la loi du 19 décembre 1917 sur les établissements classés dangereux, incommodes et insalubres</u> Cette révision porte sur la simplification des procédures de classement ainsi que sur l'extension de la loi aux établissements dépourvus juridiquement du caractère industriel et commercial, mais dont l'activité figure sur la nomenclature des établissements classés. Accepté par la presque totalité des ministères, le projet de loi fait l'objet de discussions entre le Ministère du développement industriel et scientifique d'une part et les Ministères de la défense nationale et de l'agriculture d'autre part. Ce projet sera désormais pris en charge par le Ministère de la protection de la nature et de l'environnement.

n° 8	<u>Avant projet de loi-cadre sur le bruit.</u>
- Dév. indust. et scient. - Santé	Un projet de loi-cadre sur le bruit est en cours de préparation. Une mission spéciale a été confiée en décembre 1970 à M. Benoist, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes pour la préparation d'un texte fin mars 1971 en liaison avec les ministères et organismes intéressés.
n° 9	<u>Réglementation relative à la collecte et au traitement des déchets.</u>
- Intérieur	L'ensemble des "schémas départementaux de collecte et de traitement des ordures ménagères", demandé aux préfets en 1970 et actuellement en cours de rassemblement, devrait permettre au Ministère de l'Intérieur de proposer un ensemble cohérent de mesures pour la fin du premier trimestre 1971.
n° 10	<u>Organisation des décharges publiques pour le dépôt des objets volumineux hors d'usage.</u>
- Intérieur	Un groupe de travail, réuni le 10.12.70 sous l'égide du Ministère de l'Intérieur a rédigé un avant-projet de texte. Une première consultation des ministères concernés (Justice, Agriculture, Développement Industriel et Scientifique, Equipement et Logement) a été menée. La circulaire sera prête le 15 février 1971.
n° 11	<u>Etude sur la nocivité des émanations provenant de l'incinération des matières plastiques.</u>
- Intérieur	Le Ministère du Développement Industriel et Scientifique poursuit actuellement les études techniques. Le rapport correspondant sera déposé à la fin du printemps 1971, comme le prévoyait le libellé de la mesure. Dans le même sens, une station expérimentale d'incinération de caoutchouc usagé serait créée à Clermont-Ferrand (capacité : 6.000 t./an).

n° 12 - Intérieur	<u>Mesures pour le ramassage et la destruction des épaves de voitures.</u> Le rapport prévu pour fin 1970 a été déposé par la C.N.A.T. L'application des mesures préconisées sera expérimentée sur un secteur de 3.200 communes de la région Rhône-Alpes. Le préfet de région en a été saisi le 4 janvier 1971 et un projet de convention avec l'entreprise de casse a reçu l'approbation des parties. Le financement pour 1971 (1.500.000 F.) est prévu au C.I.A.N.E. du 19 février.
n° 13 - C.N.E.X.O.	<u>Organisation de la lutte contre la pollution accidentelle de la mer par les hydrocarbures (plan "partie du plan ORSEC) "POLMER",</u> L'instruction interministérielle organisant la lutte contre les pollutions en mer par hydrocarbures a été signée le 23 décembre 1970 (J.O. du 12 janvier 1971). Un groupe de travail interministériel étudiera l'ampleur des crédits nécessaires en vue de l'établissement de la loi des finances pour 1972. D'ores et déjà un crédit de 600.000 F. a été prévu par le Secrétariat à la marine marchande.
n° 14 - C.N.E.X.O.	<u>Mise au point d'appareils de détection des nappes de polluants en mer.</u> Un premier crédit du FIANE, pour 400.000 F. permettra d'aboutir à la mise au point d'un prototype expérimental (ici à l'environnement, (détection nocturne ou par brume, par ondes radiométriques).
n° 15 - C.N.E.X.O.	<u>Surveillance du déplacement des nappes en mer.</u> Une série d'études entreprises par le Centre de Brest fournira des renseignements généraux sur les lois de déplacement des nappes.

n° 16 - D�v. Indust. et Scient.	<u>Organisation du ramassage et du traitement des huiles usag�es.</u> Une circulaire du Minist�re du D�veloppement Industriel et Scientifique aux Pr�fets leur demandant d'examiner les conditions d'�limination des huiles usag�es doit �tre sign�e sous peu. Par ailleurs, une action entreprise dans les agences de bassin Artois-Picardie et Rhin-Meuse va porter sur le ramassage et la destruction de ces huiles par combustion dans les foyers de centrales �lectriques des r�gions Nord et Est. L'industrie du p�trole recherche �galement depuis peu les proc�d�s nouveaux d'�limination des huiles usag�es.
n° 17 - Sant�	<u>R�glage de chaudi�res;</u> Le r�glage des chaudi�res de chauffage central dans la r�gion lyonnaise a �t� r�alis� au cours de l'hiver 1970-71 par l'Association des propri�taires des appareils � vapeur et �lectriques (APAVE).
n° 18 - D�v. Indust. et Scient.	<u>Mise en place d'un laboratoire d'�tudes de pollutions li�es aux activit�s sid�rurgiques.</u> La cr�ation de ce laboratoire interprofessionnel, vivement souhait�e par le Minist�re du D�veloppement Industriel et Scientifique qui envisage d'en aider financ�rement le d�marrage, est actuellement suspendue � un accord entre professionnels.
n° 19 - Equip. et Log.	<u>Diminution des nuisances de chantiers.</u> R�union de coordination de travaux urbains dans les grandes agglom�rations : circulaire des grands organismes m�tre d'oeuvre, constitution de plans de sous-sol et exp�rimentation de caniveaux techniques int�gr�s. Pas de suite connue � ce jour.
n° 20 - Equip. et Log.	<u>Etude m�thodologique permettant d'�laborer des plans de d�charge de terre et d'utilisation des carri�res selon un plan de paysage.</u> Pas de suite connue � ce jour au Minist�re de l'�quipement et du Logement. Sur ce m�me sujet, certaines r�gions ont commenc� une concertation sur l'�laboration de plans d'utilisation des gravi�res (Eure et District de la R�gion Parisienne) ainsi que des carri�res (voir mesure n° 36 : Sidobre).

n° 20 (suite)

Enfin le Ministère de la Protection de la Nature et de l'environnement, en liaison avec le BRGM, soumet au Comité Interministériel une série de textes réglementaires et techniques relatifs à l'exploitation et l'aménagement des gravières tenant compte des impératifs de l'environnement dégagés, en particulier, d'expérimentations menées dans le département de l'Eure.

n° 21

Campagne de nettoyage systématique des plages

- Missions du
Languedoc Roussil-
lon et d'Aquitaine

La campagne a été réalisée au cours de l'été 1970 avec des appareils de nettoyage spéciaux. Des pourparlers ont été engagés avec des industriels pour en entreprendre la construction en France.

n° 22

Lutte contre les effluents toxiques déversés dans les eaux (galvanoplastie) : révision des normes.

- S. P. E. P. E.

Le B. R. G. M. a effectué plusieurs études techniques et procède à l'établissement de cartes hydrogéochimiques.

n° 23

Réduction des émissions de poussières par les cimenteries - élaboration d'une réglementation rénovée.

- Dév. Indust. et
Scient.

La participation de la profession à l'élaboration d'une réglementation rénovée s'est faite dans de très bonnes conditions. Cette réglementation s'applique dès maintenant aux installations nouvelles. L'amélioration des usines anciennes fait l'objet d'un plan en cours d'étude. Les textes correspondants seront adressés aux préfets au début du deuxième trimestre 1971. Pour contrôler le respect des normes retenues, des appareils de mesure doivent être installés sur les effluents et dans le voisinage.

Il est prévu une participation du FIANE à ces installations de mesure (300 000 F).

n° 24

Aménagement de la Vire. Mise en oeuvre d'une "rivière propre".

- S. P. E. P. E.

Les études menées avec l'agence financière du Bassin Seine-Normandie ont permis une estimation globale du coût de l'opération. Actuellement la programmation des ouvrages est en cours de définition. La campagne est engagée depuis 1970.

n° 25

Protection des eaux du bassin versant du Verdon

- Sté du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale
- L'équipement hydraulique du Verdon permet l'alimentation régionale en eaux potable, industrielle et agricole. Conjointement des Préfets de l'environnement complètent ces grands travaux.
- plan d'aménagement général - dont plan de paysage néant : les crédits restent à dégager ;
 - reconstruction du village de Salles, noyé par la mise en eau du réservoir de Ste Croix : projet établi ; terrains acquis, début des travaux : imminent;
 - protection des eaux :
 - . réglementation du motonautisme : arrêtés préfectoraux pris.
 - . délimitation des périmètres de protection : arrêtés en cours d'élaboration.

n° 26

Proposition de création d'un Fonds Européen contre les nuisances et pollutions :

- Aff. Etrang.

Une première réunion interministérielle s'est tenue sur ce problème le 6 octobre 1970. Une consultation de nos partenaires de la Communauté Economique Européenne doit permettre de préciser le cadre géographique initial du Fonds.

N° 27	<u>Ville expérimentale "anti- nuisance" du Vaudreuil :</u>
- D. G. R. S. T.	
- VN du Vaudreuil	Un groupe d'experts réunis sous l'égide de la D. G. R. S. T. a rédigé un "cahier de recommandations" actuellement diffusé aux grands services publics et mairies. Des mesures financières prises par le CIANE complètent celles de la D. G. R. S. T. pour effectuer les premières mesures du niveau de l'état actuel de la pollution. Cette étude fait l'objet d'une mission de coopération franco-américaine.

N° 28	<u>Qualité de l'environnement dans les zones industrielles de Fos-Berre :</u>
- M. A. E. Berre	Les études concernant la région de Fos et la zone d'habitation de Berre-Ouest ont été en partie réalisées. Des mesures financières prises par le CIANE permettront en particulier l'installation d'instruments de mesure de la pollution atmosphérique, la plantation expérimentale d'arbres d'essences résistantes à l'incendie, destinées à améliorer les secteurs d'urbanisation futurs.

N° 29	<u>Expérience de plantation de jardins sur dalles :</u>
- E. P. A. Défense	Un groupe d'experts réunis par le Secrétariat Général du Haut Comité de l'Environnement et l'Etablissement Public pour l'Aménagement de la Défense (E. P. A. D.) a établi un programme précis d'expérimentation et un crédit d'étude de 300.000 F. a été dégagé par l'E. P. A. D. pour 1971 - 1972 - 1973. Les premiers travaux de mise en place font actuellement l'objet de marchés. Cette expérience est menée avec le concours du Muséum d'Histoire Naturelle et de l'I. N. R. A. Elle est suivie par la Préfecture de Paris.

N° 30	<u>Directives pour la localisation de certaines zones industrielles au voisinage de zones résidentielles :</u>
- Equip. et Log.	
- Dév. indust. et Scient.	Un groupe de travail a été constitué sur ce thème par le Ministère du Développement industriel et scientifique.

N° 31 Plan et A. T.	<u>Amélioration du mobilier urbain :</u> L'exposition réalisée à Paris fin 1970 a eu pour objet de sensibiliser le public à la notion de mobilier urbain. Un concours dont l'objet est une "unité de services" est organisé par le musée des arts décoratifs et le centre de création industrielle. Placé sous un patronage multi-ministériel, il aura pour but de favoriser la rencontre de créateurs et d'industriels, de cristalliser les recherches diffuses dans un domaine de l'urbanisme dont les fonctions et la promotion sont mal connues. La proclamation des résultats aura lieu en Octobre 1971 et les réalisations primées seront installées dans les villes nouvelles, Evry en particulier.
N° 32 - Travail	<u>Etalement des horaires de travail et de loisirs dans les métropoles régionales :</u> Une séance de travail a réuni le 15 Janvier 1971, le C. A. T. R. A. L. de Paris et les représentants de huit régions (administrateurs et aménageurs) pour la création d'organismes semblables dans les métropoles d'équilibre. Les études préalables doivent aboutir avant le mois de Juin 1971.
N° 33 - Equip. et Logement	<u>Expérience portant sur le cadre urbain des habitats pour immigrés, en régions parisienne et marseillaise :</u> Un certain nombre de réalisations portant en particulier sur le logement ont été entreprises dans la région Parisienne. Quelques unes font preuve d'une réelle recherche quant à l'agencement de ces logements et à la création d'espaces collectifs.
N° 34 - Intérieur	<u>Installations de plans de situation dans les banlieues des grandes agglomérations :</u> Une circulaire aux préfets a été signée en Janvier 1971. La mise en oeuvre des plans tiendra le plus grand compte des résultats escomptés de la mesure n°31 ci-dessus évoquée.

III - QUELQUES EXPERIENCES EN SITE RURAL

-
- | | |
|----------|---|
| N° 35 | <u>Remembrement expérimental tenant compte du paysage et de l'écologie :</u> |
| - Agric. | Opération réalisée en Bretagne sur la commune de Saint-Pabu. La diffusion du document réalisé à cette occasion, est en cours depuis l'automne 1970. |
-
- | | |
|--------------|--|
| N° 36 | <u>Plan programme d'exploitation de carrières :</u> |
| - Aff. Cult. | <p>a - Zone des volcans d'Auvergne (pouzzolanes) :
Une inscription du site est en cours avec l'accord de 11 communes sur 13.</p> <p>b - Zone du Sidobre :
Un inventaire descriptif couvrant la zone a été réalisé en 1970. Une étude de restauration du paysage est envisagée.</p> <p>c - Région marseillaise :
Etudes en cours (O.R.E.A.M.)</p> <p>d - Bassin et district parisien :
Des études partielles ont été entreprises dans le cadre des zones de loisir - loisirs nautiques en particulier-.</p> |
-
- | | |
|---|--|
| N° 37 | <u>Remise en activité du patrimoine historique</u> |
| -Préfet Basse Normandie
-Préfet Franche Comté
-Préfet Auvergne. | <p>a - Chateau de Carrouges :
Centre d'accueil du futur Parc Naturel Régional Normandie-Maine :
les crédits nécessaires à la remise en état de fonctionnement seront attribués par le Conseil général de l'Orne et les Affaires Culturelles.
L'appui du fonds d'intervention culturel est sollicité.</p> |
-

N° 37 (suite)

b - Les Salines de Chaux à Arc-et-Senans :

Le Centre international sur le futur y a été installé fin Septembre 1970 à l'occasion du premier d'une série de colloques. Les plantations et l'amélioration de l'environnement du village ont été réalisées en liaison avec le Conseil général et la commune.

c - Le château de Villeneuve-Lembron :

Comme pour celui de Carrouges, le Château de Villeneuve-Lembron doit être mis à la disposition du Parc des Volcans.

N° 38

Sauvegarde de la qualité architecturale des vieilles maisons rurales dans les parcs et zones classées.

"Instruction sur la délivrance du permis de construire"

- Aff. Cult.

Pas de publié à ce jour. Cependant les pouvoirs publics (Affaires culturelles) ont développé une politique de l'habitat rural dans les parcs en 1970.

N° 39

Réforme des dispositions sur la publicité et l'affichage en milieu rural et urbain.

-Aff. Cult.

Une étude a été engagée en milieu rural (Poitou) ; les résultats seront connus à la fin du premier trimestre 1971. Il en est de même pour l'intégration de la publicité dans un quartier nouveau et dans deux quartiers anciens. Les textes réglementaires seront préparés au vu des conclusions de ces études.

N° 40

Etude des conséquences pour l'environnement, des formules nouvelles d'habitat de vacances :

-Equip. et Log.

Le Secrétariat d'Etat au Tourisme a lancé un concours d'idées pour un village de vacances expérimental dans la Région de Die. Les premiers résultats seront connus fin 1971. Cette expérience sera le point de départ des études visées par la présente mesure.

N° 41

Installations de petits campings ruraux dans les Parcs Naturel Régionaux du Morvan, d'Armorique et d'Auvergne.

-Commissaire
à la rénov.

Des expériences ont été tentées dans les Parcs naturels régionaux cités durant l'été 1970, dans le but de favoriser un camping à très faible densité permettant un contact étroit avec les ruraux et leur genre de vie.

-
- | | |
|--------------|---|
| N° 42 | <u>Aménagement en vue de la protection et de la mise en valeur de sites naturels en Bretagne :</u> |
| - Aff. Cult. | Des programmes détaillés ont été établis pour l'aménagement des sites de Carnac, la Pointe du Raz, du Sillon de Talber. Le Ministère des Affaires Culturelles a déjà entamé certains travaux (église de Carnac) et participe au financement d'entretien des mégalithes. |
-
- | | |
|--------------|--|
| N° 43 | <u>Mesures de protection du Mont Saint-Michel et du milieu marin environnant :</u> |
| - Aff. Cult. | <p>Trois mesures de protection :</p> <p>1° - Protection du littoral : une demande de classement du domaine public maritime a été formulée par la Commission départementale des sites d'Ille-et-Vilaine.</p> <p>2° - Une étude relative aux causes de l'ensablement de la baie est en cours.</p> <p>3° - Un accord du Ministère de l'équipement est attendu sur le projet d'arrachage des herbes dans la baie, opération qui doit être réalisée avant Avril 1971.</p> |
-
- | | |
|---|--|
| N° 44 | <u>Aménagement concerté de bourgs ruraux :</u> |
| - Aff. Cult. | a - Fanlac : le bourg rural de Fanlac (Dordogne) a fait l'objet d'un dossier pour la protection du site et un crédit avait été dégagé destiné à entreprendre l'opération de l'aménagement. |
| - P.N.R.
Armorique | b - Le Relec en Plounéour-Menné ;
Ce hameau est en cours de classement. Un financement est prévu en 1971. |
| - Commissaire
à la Renov,
rurale Auvergne | c - Mons-la-Trivalle (Hérault)
La Garde Guérin (Lozère)
300.000 F. ont été alloués pour une première tranche de restauration. |
-

N° 44 (suite) d - Bouillonville -

Une étude de réhabilitation du village, préconisant quelques travaux peu onéreux a été menée en automne 1970 par l'OREAM-Lorraine.

N° 45
Agric.

Aménagements ruraux à dominante touristique -

a) Saint Point (Jura)

. Le Conseil d'Etat examine la convention de cession des lieux par l'E D F à un comité intercommunal d'exploitation.

. Une subvention de 230 000 F représentant 40 % du montant des travaux a été accordée sur le programme spécial du Ministère de l'Agriculture.

. Une étude portant sur les aménagements de loisirs et sur la prévention des pollutions de l'eau a été financée par le Ministère de l'Agriculture.

b) Montrevel (Ain)

. Un programme d'équipements de loisirs a été établi : Il porte sur un montant de 2000 000F dont la première tranche, financée sur programme spécial sera exécutée à la fin de 1971.

c) Mielaⁿ (Gers)

. Un aménagement de loisirs a été prévu autour d'une réserve hydraulique créée par la Compagnie Nationale d'aménagement des Coteaux de gascogne.

. Les terrains sont acquis et la première tranche d'équipement a été financée sur le programme spécial, représentant une subvention de 70 % du montant des travaux entrepris.

IV - LES PARCOURS ET LES CIRCUITS DE NATURE

n° 46	<u>Aménagement de la Grande Traversée des Alpes :</u>
- Commissaire à la Rénovation des Régions de Montagne	L'assemblée constitutive de la "Grande Traversée" s'est tenue à Chamonix en novembre 1970. Un avant-projet d'aménagement du premier tronçon, du Col de Larche à Modane, a été préparé. Le montant de l'équipement de trois gîtes, la construction d'un refuge, les aménagements de signalisation et d'accueil et la restauration d'un village du Beaufortin est estimé à 750.000 F. Ces crédits, réservés par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs (380.000 F.) par le FIAI (crédits de rénovation rurale 300.000 F.) accordés par le comité le 10.2.1971) et par le Ministère des Affaires Culturelles (70.000 F.) n'ont pas encore été mis en œuvre.
n° 47	<u>Aménagement des sentiers de grandes randonnées :</u>
- Comité National des Sentiers de Grande randonnée	Compte tenu de la date du comité interministériel (juin 1970), le programme n'a pu être établi qu'en décembre : il concernera donc l'année 1971. Plus précisément, le programme porte sur les 5 points suivants : * sentiers nouveaux dans P. N. R., pour lesquels le FIANE devrait participer pour 70.000 F. * centre d'initiation de randonnée dans le P. N. R. Vercors, pour lequel un crédit de 320.000 F. est acquis (dont 130.000 F. en provenance du FIANE, 200.000 du Secrétariat à la jeunesse et aux Sports et du département de la Drôme). * gîtes d'étapes sur G. R. 7 Cévennes * expositions sur les sentiers * problèmes juridiques : le rassemblement des textes concernés entre dans le cadre plus large de l'établissement d'un document du Ministère de l'Agriculture relatif aux divers types de parcours dans l'espace rural.

n° 48	<u>Aménagement de sentiers équestres :</u>
-Agriculture	Le schéma général des activités équestres est en cours d'élaboration depuis 1970. Il devrait s'achever fin 1971. Les réalisations effectuées par l'Association Nationale de Tourisme équestre se sont développées sur l'ensemble du Territoire, selon un réseau balisé complété progressivement par des gîtes d'étape.
n° 49	<u>Aménagement des gorges de l'Ardèche en vue de faciliter la pratique du canoë-kayak</u>
-J. Sports et L.	Une étude est en cours, sous l'autorité du préfet de l'Ardèche, en liaison avec la direction départementale de l'équipement, la direction de l'action sanitaire et sociale, la Protection civile et l'E.D.F., l'Administration de la jeunesse, des sports et des loisirs contribuera à l'aménagement des gorges de l'Ardèche en finançant la construction de gîtes d'étapes avec le souci de préserver les sites naturels.
n° 50	<u>Réalisation d'un "parc-itinéraire" le long de la Vallée de la Leyre :</u>
-Préfet -Agriculture	Charte signée ; les villes de Bordeaux et Mont-de-Marsan ont adhéré au parc régional. Le parc-itinéraire a reçu un commencement de réalisation.
n° 51	<u>Expérience d'amélioration du paysage vu de l'autoroute Metz-Thionville.</u>
Equipement et Log. -OREAM Lorraine	La collaboration indispensable des propriétaires riverains est acquise, y compris sur le principe du financement des investissements à réaliser sur chaque propriété. Restent à financer en 1971 les études préopérationnelles d'ensemble.
n° 52	<u>Propositions de dispositions particulières sur les itinéraires touristiques :</u>
-Tourisme	Un groupe de travail s'est réuni, mais aucune proposition n'a pu être formulée en 1970.

n° 53

Programme d'utilisation des voies ferrées désaffectées
pour la promotion d'un tourisme de randonnée.

-Commissaire à
la rénovation :
Auvergne et
Montagne

Notification a été faite aux préfets, fin 1970, de prendre
toutes mesures pour favoriser les randonnées pédestres
sur l'emprise des voies ferrées déclassées.

n° 54

Aménagement de canaux à usage touristique
(Bretagne et Bourgogne) :

-Equip. et Log.

Aucune proposition d'aménagement n'a été faite en
1970

V - LE MILIEU FORESTIER

N° 55
- Agriculture

Coordination et développement des recherches sur
la lutte biologique en forêt -

Un comité scientifique siégeant à la D. G. R. S. T. depuis cette année (1970) élabore un projet de circulaire. Un crédit de 350 000 F a été affecté à la coordination.

N° 56
- Agriculture

Mesures de protection de la forêt méditerranéenne

Le décret déclarant d'utilité publique les travaux de protection à entreprendre dans le Massif des Maures et déterminant le périmètre de protection et de reconstitution forestière à l'intérieur duquel lesdits travaux seront exécutés, est signé (J. O. du 9 Février 1971.)

Il s'agit du premier des 3 périmètres prévus par la loi du 12.07.66 ; L'étude du périmètre de Biot-Valbonne est achevée et le préfet procède aux consultations avant la saisine du conseil d'Etat.

La protection contre l'incendie sera assurée, en particulier par la création de retenues collinaires dont deux sont réalisées dans les Maures.

L'Etat a entrepris l'acquisition du massif forestier de la Ste. Baume.

Au total, l'ensemble des mesures financières décidées au titre de la protection de la forêt méditerranéenne s'élève à 40.000.000 F., se traduisant en 1971 (par rapport à 1970) par un doublement des crédits affectés dans les périmètres, et par un sextuplement hors périmètres.

.../...

N° 57
Agriculture

Aménagement touristique de forêts domaniales
et acquisitions de forêts en vue des loisirs

- aménagement en cours des forêts d'Orléans, de Compiègne (financement FIANE de la 1ère tranche : 300.000 F.) et de Meudon.
- acquisitions de forêts : le massif des Trois Pignons en forêt de Fontainebleau (participation du FIANE : 2.000.000 F.) et de la forêt de Montmorency (FIANE : 3000.000 F.)

VI. LA PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

n° 58 Projet de loi sur l'interdiction du prélèvement de certaines espèces végétales rares.

- Agriculture L'ancien projet de loi est prêt.

n° 59 Instruction interdisant les survols supersoniques ou à basse altitude des réserves ornithologiques, en période de reproduction des oiseaux :

- Agriculture
- Défense Nationale Un premier texte a été préparé par le ministère de l'Agriculture, qui en a saisi le ministère de la Défense Nationale. Un arbitrage sera nécessaire pour faire aboutir ce projet.

n° 60 a, b, Réserves ornithologiques

- Agriculture a) Etude des zones côtières humides en vue de la création de réserves ornithologiques.
Les études sont engagées. Aucune précision relative à d'éventuelles réalisations en 1971

b) Cas du projet de réserve ornithologique dans l'Ile de Ré.
L'étude est terminée et la procédure d'enquête est en cours.
La réserve de chasse a été modifiée en accord avec les collectivités locales.

n° 61 Transfert des castors vers des zones d'accueil.

- Société Nationale pour la Conservation des Castors Le projet de réimplantation du castor dans la Vienne est en cours de réalisation. Les autorisations de piégeage dans le Gard et la Drôme ont été demandées aux D. D. A. correspondants mais aucun crédit n'a pu être dégagé en 1970 par le Ministère de l'Agriculture.

VII - LES PARCS NATURELS

n° 62	<u>Création du Parc National des Cévennes :</u>
- Agriculture	Le Parc des Cévennes a été créé par décret n° 70-777 du 2 septembre 1970 (J. O. du 3 septembre 1970).
n° 63	<u>Mise à l'étude des futurs parcs nationaux du Mercantour et des Ecrins :</u>
- Agriculture	Les chargés d'études sont désignés et les études sont en cours.
n° 64	<u>Réalisation d'équipements pilotes d'hébergement dans le Parc National de la Vanoise.</u>
- Commissaire à la Rénovation Rurale des Zones de Montagne.	Le ministère de l'agriculture a procédé en 1970, à l'aménagement de 2 "portes" dans les parcs nationaux de la Vanoise et des Pyrénées occidentales (l'aménagement consiste en un centre d'accueil et un hébergement type "chalet")
n° 65 a, b, c,	<u>Actions en faveur des parcs naturels régionaux (PNR)</u>
- Plan et A. T. - Agriculture - Ed. Nation. - J. Sports et L. - Equip. et Log.	a) Mise à disposition de fonctionnaires en 1970 : - 6 provenant de l'Agr. - 6 provenant de J. S. L. Pour 1971, une contribution plus large est envisagée : l'Agriculture mettra à disposition du P. N. R. Armorique un ingénieur du G. R. E. F. à mi-temps et dans l'ensemble des P. N. R., des stagiaires de l'Institut d'études pédagogiques de Dijon. De plus les besoins en personnel et en matière d'assistance architecturale font l'objet de 2 circulaires : l'une de J. S. L., l'autre du M. E. L. b) Stages de formation. L'Education Nationale et J. S. L. assurera la tenue de deux stages dès l'été 1971. - un cycle de 6 mois, destiné à former les chargés de mission et futurs directeurs. - un stage de 2 mois, destiné à donner un complément de formation aux fonctionnaires mis à disposition.

- ./. n° 65 (Suite) c) Comme prévu par la mesure, la promotion et l'animation des premiers parcs ont été assurées en 1970 par un crédit F. I. A. T. transitant par le Ministère de l'Agriculture (3.000.000 F.)
-

n° 66 Organisation d'un colloque européen sur les espaces
naturels en 1972.

- Plan et A. T.
 - Agriculture
- Un rapport provisoire a été établi en décembre 1970 par le secrétariat général du H C E. Précisant les étapes de la préparation, ce rapport définit les thèmes du colloque qui évoqueront en particulier la notion de perspective des paysages, dont l'étude sera par ailleurs entreprise dans le cadre des travaux du SESAME.
-

VIII - RENFORCEMENT DES ETUDES SUR L'ENVIRONNEMENT

n° 67	<u>Etablissement d'un plan de recherches prospectives sur les nuisances :</u>
- Plan et A. T.	Le rapport préparé par le "groupe Bourlière" (DATAR, DGRST et Ministères techniques) sera terminé avril 1971 ; un rapport provisoire a été établi fin 1970.
n° 68	<u>Rapport sur l'évaluation chiffrée du coût des nuisances :</u>
- Finances	L'évaluation des dépenses au niveau des budgets ministériels ainsi qu'à celui des collectivités locales est entreprise depuis le mois de novembre 1970 par un groupe de travail. La préparation des mesures financières sur l'environnement pour 1972 bénéficiera indirectement des renseignements élaborés par ce groupe.
n° 69	<u>Aide au développement des industries françaises de l'environnement.</u>
- Dev. ind. scient.	La création d'un premier groupe de concertation concerne l'industrie automobile. L'attribution de crédits FIANE et DGRST devra permettre le lancement d'un concours d'idées en vue de l'étude et de l'expérimentation de procédés et de prototypes réduisant les nuisances engendrées par les véhicules. L'initiative de tenir à Paris en 1972 une exposition internationale sur l'environnement va également dans le sens d'un encouragement à l'industrie concernée.
n° 70	<u>Développement de l'informatique dans les domaines de l'environnement.</u>
- Dev. Ind. Scient.	Un premier échange entre le secrétariat général du H. C. E. et la Délégation Générale à l'informatique permet d'envisager trois thèmes d'études : - élaboration des méthodes de quantification de données relatives à l'environnement - introduction de celles-ci dans les séries statistiques - création de circuits de surveillance automatique des nuisances d'origine physico-chimiques.

n° 70 (Suite)

Par ailleurs une association "informatique et biosphère" s'est constituée à l'initiative de la DGRST afin d'élaborer la codification des données de l'environnement naturel en vue du traitement des renseignements provenant des couvertures photographiques réalisées par satellites.

n° 71 a, b, c,

Inventaires territoriaux de données intéressant l'environnement

- Agriculture

a) mise au point d'un inventaire écologique et d'une cartographie des "sites"
- le pré-inventaire écologique est engagé par le ministère de l'agriculture (CERAFER)

- Aff. Cult.

b) Une carte des points et secteurs à protéger est établie par la Direction de l'Architecture en collaboration avec l'Institut Géographique National. Elle concerne plus précisément les sites inscrits et classés, les zones de protection, les parcs (régionaux et nationaux) ainsi que les zones et périmètres sensibles.

- SPEPE

c) Cartographie des ressources en eaux souterraines :
Cette étude est en cours de réalisation.
La réalisation d'une carte sur l'évaluation quantitative des ressources en eaux souterraines fait l'objet d'un contrat avec Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

n° 72

Conséquences commerciales des mesures de protection de l'environnement.

- Aff. Etrangères

Les études de distorsion de concurrence seront entreprises dans le cadre de la communauté économique européenne, par le groupe PREST (politique de la recherche scientifique et technique), sur proposition du représentant de la France à Bruxelles. De même, la France participe à l'OCDE aux travaux de groupes consacrés aux industries automobiles et papetières.

n° 73	<u>Participation de la France aux travaux internationaux sur l'environnement.</u>
- Aff. Etrangères	Un premier rapport daté du 8.12.1970 précise les orientations générales prises par la France dans les diverses organisations internationales. Un haut fonctionnaire des Affaires Etrangères est chargé de la coordination générale dans le domaine de l'environnement. Une cellule "environnement" a été créée à la Direction Générale des relations culturelles, Scientifiques et techniques du Ministère.
n° 74 a, b,	<u>Création de centres internationaux</u>
- Plan et A. T.	a) Création en Provence d'un Centre international de recherches et de réflexion sur l'environnement : un rapport provisoire a été établi. Le rapport définitif sera fourni en avril 1971. b) Collaboration internationale entre les pays de l'Ouest et de l'Est : ces négociations se poursuivent pour fixer le siège de l'Institut d'Analyse de Système appliquée à l'Aménagement (I. A. S. A.) une réunion aura lieu à Paris les 23 et 24 février.

IX - UNE POLITIQUE DES TERRAINS ET DES SITES.

n° 75 Mesures relatives au domaines foncier.

- Plan et A. T. (réservations foncières, mesures propres à favoriser la création et le maintien de coupures vertes, meilleure affectation du patrimoine foncier public).

Une lettre du Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan et l'Aménagement du Territoire, a été adressée le 23 Octobre 1970 au Ministre des Finances afin de constituer un groupe interministériel de travail. Une coordination entre les ministères de l'agriculture et de l'équipement et du logement a été établie en vue de l'application de l'article 19 de la loi d'orientation foncière (construction sur 10% de forêts ouvertes au public) et de la politique concertée des espaces verts.

n° 76 Plan de sauvegarde des espaces littoraux.

- Plan et A. T. Le groupe de travail ci-dessus désigné aurait dû préparer une directive nationale demandant aux Préfets des régions littorales de proposer un plan de sauvegarde des espaces littoraux.

Le Ministère de la Défense Nationale a procédé à l'étude de son patrimoine littoral. Le Ministère de l'Equipement procède à l'étude d'un schéma cotier (Provence-Côte d'Azur), en liaison avec le Ministère de l'Agriculture. Réciproquement, le MEL participe à l'élaboration du schéma d'aménagement forestier de l'arrière pays. Enfin, la décision prise par le gouvernement d'acquérir l'île de Porquerolles s'inscrit bien dans le plan de sauvegarde du littoral.

n° 77 Protection des espaces boisés dans les plans d'urbanisme

- Agriculture
- Equip et Log. Le décret élaboré par le Ministère de l'Equipement, examiné par le Ministère de l'Agriculture est déposé au Conseil d'état.

n° 78 a, b,	<u>Expérience de réhabilitation et de création du paysage dans la région du Nord.</u>
- Aff. Cult.	a) Boisement de terrains à urbaniser dans 20 ans.
- Equip. et Log.	- Les projets ont été étudiés dans le cadre de la ville nouvelle de Lille Est, mais n'ont pas encore donné lieu à des opérations.
- Agriculture	b) Aménagement des terrils dans la région du Nord :
	- Un contrat d'études a été établi par les Affaires Culturelles.
	- Le Ministère de l'Agriculture a également des études pré-opérationnelles de plantations sur les terrils (région de Douai).
	- le GEP d'Arras a également entrepris l'étude d'aménagement des terrils proches du futur parc urbain de la Deule.

n° 79	<u>Réforme du titre 3 de la loi du 2 mai 1930, relative à la protection des sites.</u>
- Aff. Culturelles	Le projet de texte mis au point par le Ministère des Affaires Culturelles en juin 1970 fait l'objet d'une discussion avec le ministère de l'Equipement et du logement.

X - UNE PEDAGOGIE AU CONTACT DES REALITES

n° 80	<u>Développement des disciplines appliquées à l'aménagement l'urbanisme et l'environnement.</u>
- Educ. Nat.	Une première réunion s'est tenue fin novembre et a proposé des mesures précises pour introduire les notions d'écologie dans l'ensemble des matières enseignées dans les 1er et 2ème cycles. Une circulaire doit paraître sous peu. Les mesures propres à l'enseignement supérieur seront évoquées par le groupe de travail relatif à la mesure n° 81.
n° 81	<u>Programme spécifique d'enseignement et de recherche en matière d'environnement.</u>
- Educ. Nat.	Une documentation exhaustive sur les enseignements existants ou en cours de création a été rassemblée. Un groupe de travail réuni sous la présidence de Mr. Pierre Viot déposera ses conclusions avant le 1er Juillet 1971.
n° 82	<u>Création de "classes de mer".</u> Les études avant réalisation ont été entreprises sur le littoral Ouest, mais aucun financement n'a été dégagé à ce jour par le Ministère de l'Éducation Nationale.
n° 83	<u>Création de "classes de cheval" visant en particulier la rééducation des handicapés.</u>
- Educ. Nat.	Les études d'implantation sont en cours dans les trois localisations envisagées : lycée climatique de Font-Romeu, en Savoie et en Seine-Maritime. A ce jour aucun financement n'a été dégagé par le Ministère de l'Éducation Nationale. Le ministère de l'Agriculture a expérimenté en 1970 l'exercice de l'équitation dans 5 instituts médico-pédagogiques de la région parisienne. L'extension progressive sera entreprise au vu des premiers résultats.
n° 84	<u>Création et diffusion du manuel pour les enseignants "La Nature et l'Ecole".</u>
- Educ. Nat.	Un groupe de travail réunissant le Muséum d'Histoire Naturelle et l'Institut Pédagogique National a été mis en place pour concevoir ce manuel ainsi que les tâches énumérées à la mesure n° 85.

n° 85

Matériel pédagogique "environnement".

- Ed. Nat.

Mis au point par le groupe de travail cité à la mesure n° 84, un premier jeu de panneaux pédagogiques concernant la notion d'équilibre écologique va être édité et diffusé dans les établissements scolaires.

n° 86

Concours du meilleur ouvrage pour enfant sur l'environnement.

- Educ. Nat.

Aucun commencement d'exécution à ce jour

n° 87

Répertoire des expériences de sensibilisation de la jeunesse à l'univers des formes.

- Aff. Cult.
- Educ. Nat.

Le Groupe de recherche et d'éducation pour la promotion a remis un rapport à la Direction de l'Architecture sur l'élaboration de matériel pédagogique. L'application effective des conclusions est du ressort du Ministère de l'Education Nationale. Deux initiatives régionales doivent être signalées : un concours organisé dans la région Rhône-Alpes ainsi que l'exploitation du thème de la nature dans les écoles de la région nantaise.

n° 88

L'environnement dans les centres de vacances de l'action de promotion sociale de l'armée.

- Déf. Nat.

La sensibilisation des appelés du contingent a fait l'objet de plusieurs initiatives en matière d'information. Les liaisons avec l'Education Nationale seront prises pour la mise en oeuvre du programme prévu pour 1971.

n° 89

Programme annuel de chantiers de jeunes consacrés à l'amélioration de l'environnement.

- J. Sports et
Loisirs

Les premières réunions ont permis d'ébaucher un calendrier des différents chantiers de jeunes.

n° 90

Création d'un centre d'initiation à la nature en Aquitaine.

- Préfet Aquitaine
- Parc Naturel régional

Un emplacement définitif (le Teich, porte du parc naturel régional), ainsi qu'une première tranche de travaux ont été arrêtés en liaison avec le projet de réserve ornithologique (Agriculture). La réalisation devrait débiter au printemps 1971, ce qui supposerait le maintien du financement par la Mission interministérielle d'Aquitaine (500.000 F) et la décision de l'Education Nationale d'y participer pour 200.000 F.

Le Ministère de l'Agriculture a participé aux études pour 20.000 F.

n° 91

Création d'un centre d'information sur la construction dans le Parc Naturel Régional Armorique.

- P.N.R. d'Armorique

Les études ont été entreprises par le Ministère des Affaires Culturelles. L'inscription du centre à la programmation du VI^e Plan porte sur les acquisitions foncières et sur les investissements de construction et d'équipement. Ce centre complètera le musée de plein air de St. Rivoal consacré aux différents types d'architecture paysanne bretonne et qui existe déjà.

ORGANISATION DE CAMPAGNES D'INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA PROTECTION DE LA NATURE.

-
- n° 92 Campagne d'information du public dans le cadre de l'année européenne de la nature :
- Agriculture Des colloques, manifestations, expositions, films et publications ont marqué "l'année européenne de la nature". Administrations et organismes concernés y ont participé activement. Le Comité français d'organisation a remis au Gouvernement un rapport sur le bilan 1970.
-
- n° 93 "Quinzaine nationale de l'environnement" et programme de radio-T. V.
- Premier Min. Les modalités d'une quinzaine annuelle ont été établies par un groupe interministériel fin 1970. En 1971 elle se déroulera du 2 au 16 mai sur des thèmes régionaux à l'initiative des associations. Par ailleurs, films et émissions de radio - T. V. portant sur différents aspects de l'environnement ont été diffusés au cours de l'été et l'automne 1970.
-
- n° 94 a, b, Actions d'information.
- Premier Min. a) Création d'un S. V. P. - Environnement
- Educ. Nat. Un premier essai visant la jeunesse est réalisé dans le cadre de l'opération "Arche de Noé" - S. O. S. Nature à Vincennes.
- Une autre expérience va être tentée par la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature et le centre d'information de la jeunesse.
-
- Educ. Nat. b) Remise à jour de l'ouvrage "La Nature dans votre Commune".
- Un groupe interministériel procède actuellement à la rédaction de la maquette de l'ouvrage, dont l'édition et la diffusion sont prévues pour l'automne 1971.
- Le financement est prévu conjointement avec la Documentation Française.
-

n° 95

Concours européen pour l'amélioration de l'environnement
dans les villes et villages.

- Commiss. au
Tourisme et
FNASSEM.

Le concours français a été établi de manière à porter en 1971, non seulement sur le fleurissement, mais également sur la qualité du cadre urbain. Mais il est à craindre que des difficultés financières récentes ne compromettent le déroulement du concours en 1971.

- sur le plan européen, la prise de contacts établie tardivement avec nos partenaires de la CEE risque de compromettre le déroulement du concours de l'été 1971.

XII - DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES ADAPTEES.

n° 96	<u>Création d'un Haut Comité de l'Environnement :</u>
- Premier Ministre	Le Haut Comité de l'Environnement a été créé par décret le 30 juillet 1970. n° 70-672 L'arrêté du Premier Ministre désignant neuf personnalités qualifiées, prévu par l'article 2 dudit décret n'est pas paru à ce jour.
n° 97	<u>Expérimentation des structures administratives régionales adaptées aux problèmes de l'environnement.</u>
- Premier Ministre	Diverses structures administratives se sont spontanément mises en place dès l'été 1970. Au niveau régional il faut citer le groupe de travail de la Région du Nord, le Comité régional de l'environnement de Basse Normandie, les circulaires du Préfet de Région Franche-Comté, le projet de comité régional Midi Pyrénées, au niveau départemental : l'Oise et l'Aube (fonctionnaires chargés des problèmes de l'environnement, animation des associations et des compétences...)
n° 98	<u>Organisation en vue d'une meilleure utilisation des corps de contrôle existants :</u>
- Plan et A. T. (Secr. G1 HCE)	Le groupe de travail interministériel a été constitué sous la présidence de M. Vallery-Radot. Deux réunions ont été tenues. Le rapport final sera déposé en mai/juin 1971.
n° 99	<u>Etablissement d'un recueil de textes législatifs sur l'environnement :</u>
- Plan et A. T. (Secr. G1 HCE)	le projet de recueil sera prêt en avril 1971.

XIII - L'ACTION REGIONALE ET LOCALE

n° 100

Envoi d'une directive aux préfets sur l'environnement.

- Plan et A. T.
(DATAR)

Cette directive a été adressée par M. le Premier Ministre aux préfets de régions le 12 juin 1970. Les rapports relatifs aux mesures prises par les autorités régionales dans les territoires dont elles ont la charge ont été reçus et analysés pour l'exécution des mesures 1970 et la préparation du programme 1971.
